

stratégies

L'accès à l'eau, droit ou privilège pour les entreprises ?

Débat. Les industriels considèrent souvent l'or bleu comme une ressource naturelle, tandis que les écologistes y voient d'abord une parité primordiale des écosystèmes.

par Hugo Joncas > hugo.joncas@transcontinental.ca

Forum québécois sur l'eau

L'exploitation de l'eau est un sujet tabou. C'est pourquoi *Les Affaires*, en collaboration avec divers partenaires, présente le Forum québécois sur l'eau les 25 et 26 octobre prochains à Montréal.

Au menu : un débat sur la gestion de l'eau et son exploitation durable. D'ici là, nous vous proposons cette série d'articles pour résumer les enjeux. Le prochain article de la série sera publié dans l'édition du 4 septembre.

1 de 4



Photo : Gilles Delisle

« L'accès à l'eau est un droit pour les entreprises. Cela découle du mode de vie que nous avons choisi comme société. »

– Jean Simard, pdg de l'Association de l'aluminium du Canada

Les Affaires – Quel est l'apport de l'eau à la société québécoise ?

Jean Simard – Son apport considérable prend plusieurs formes. Eau potable, rente énergétique, outil d'attraction industriel, etc. Pour mesurer son impact, il faudrait commencer par établir comment l'eau a contribué au développement économique du Québec au cours de son histoire, puis évaluer la valeur de cette contribution selon des paramètres internationalement connus et acceptés. Mais c'est une question complexe et plusieurs réponses sont possibles selon la perspective retenue. On commence à peine à s'interroger sur la façon d'y répondre. Les Nations Unies, dans le Rapport du millénaire, ont abordé pour la première fois cette notion dans le cadre d'une initiative visant l'évaluation de la santé de l'écosystème de la planète.

L.A. – Le Québec doit-il utiliser l'eau pour son développement économique, au même titre que l'Alberta le fait avec le pétrole ?

J.S. – Oui, et il le fait déjà. En imposant des redevances et par d'autres mécanismes, il redistribue la richesse ainsi créée à partir d'une ressource renouvelable. Mais contrairement

au pétrole, l'eau n'est pas une ressource renouvelable. Elle l'est d'autant plus quand elle est utilisée à des fins de production électrique et qu'elle n'est pas l'objet de consommation. De toute façon, pour le moment, l'eau n'est pas une denrée. Elle n'est pas exportée vers les marchés limitrophes à l'aide de tuyaux. Il y a une limite à la comparaison avec le pétrole.

L.A. – Peut-on refuser de partager la ressource avec les peuples qui en sont privés ?

J.S. – Non, mais ce n'est pas la bonne question à poser. Il faut plutôt se demander pourquoi des gens sont privés d'eau potable. Il nous appartient de trouver comment on peut rétablir le cycle de l'eau dans ces pays autrement qu'en y exportant des bouteilles qui vont s'accumuler et polluer l'environnement.

L.A. – Qui parle au nom des générations futures dans ce débat ?

J.S. – Personne, comme ce fut le cas pour nous. C'est une vue de l'esprit. Notre responsabilité consiste à préserver le plus d'options possible, pour laisser une marge de manœuvre aux prochaines générations.

Les Affaires – Quel est l'apport de l'eau à la société québécoise ?

Karel Mayrand – Sa valeur découle de celle des écosystèmes qui la produisent, et des biens et services que ces écosystèmes fournissent à la société. Les milieux humides et les forêts permettent de filtrer l'eau, d'éviter les inondations... En amont, il y a tout un système qui a une grande valeur. Cela inclut les poissons, l'attrait des plaisanciers... Si je peux me baigner à une plage, c'est parce que l'eau est de bonne qualité.

L.A. – Le Québec doit-il utiliser l'eau pour son développement économique comme l'Alberta le fait avec le pétrole ?

K.M. – Le Québec le fait déjà, mais il ne doit pas le faire comme l'Alberta. Le Canada se perçoit comme un pays exportateur de ressources naturelles. C'est ce que fait l'Alberta avec son pétrole. Mais exploiter l'eau, c'est aussi préserver cette ressource et profiter du fait qu'on a très peu de pénuries. Plus la ressource se fera rare dans le monde, plus les entreprises ayant de grands besoins en eau vont venir s'établir ici.

Dans 30 ans, avec les changements climatiques, il y aura peut-être moins d'eau ici aussi, et plus d'entreprises. Si on n'a pas de règlements adaptés et de moyens pour les

appliquer, on ne sera pas prêts à faire face à cette réalité. Si on veut se développer avec l'eau, il faut se doter de la réglementation la plus sévère en la matière.

L.A. – Peut-on refuser de partager la ressource avec les peuples qui en sont privés ?

K.M. – Le problème de l'eau potable, concerne le partage de la richesse, pas le manque d'eau. Le partage doit se faire sur les plans technologique et financier : financer la décontamination, le dessalement de l'eau de mer... Il serait intéressant de consacrer une partie de notre redevance sur l'eau à des projets de production d'eau potable dans les pays qui en manquent.

L.A. – Qui parle au nom des générations futures dans ce débat ?

K.M. – Personne, et c'est tragique. Les décisions sont prises sans que les personnes qui seront les plus touchées aient voix au chapitre : celles qui ne sont pas encore nées ou qui sont trop jeunes pour participer au débat. ■

« Il y a une hiérarchie dans l'usage de l'eau. D'abord, il faut assurer les besoins minimaux de l'écosystème. »

– Karel Mayrand, directeur pour le Québec de la Fondation David Suzuki



Photo : Gilles Delisle

UNE OCCASION DE PRENDRE PART AU DÉBAT

| 25 ET 26 OCTOBRE 2010 | CENTRE DES SCIENCES DE MONTRÉAL |

WWW.LESAFFAIRES.COM/EVENEMENTS/EAU